

APPEL AU SOUTIEN DES « INCULPES BDS » DE PERPIGNAN

Jeudi 20 juin 2013

Bernard, Jeanne et Yamina doivent être relaxés !

Après presque trois ans de procédures et de reports, nous serons jugés sur le fond le jeudi 20 juin 2013 à Perpignan pour provocation « à la discrimination, à la haine ou à la violence » suite à la plainte d'une officine de l'extrême droite pro-israélienne en collusion avec le gouvernement Sarkozy et la ministre de la justice de l'époque Alliot Marie !

Notre crime ? Une action d'information des consommateurs du magasin Carrefour de Perpignan le 15 mai 2010, les appelant au boycott des produits exportés par Israël, dénonçant la colonisation au travers des produits issus des colonies illégalement commercialisés par Israël. Une action de quarante organisations, associations, syndicats des PO (Collectif 66 Paix et Justice en Palestine), inscrite dans la campagne internationale « Boycott – Désinvestissement – Sanctions » initiée par la société civile palestinienne pour faire cesser l'impunité de l'Etat d'Israël, pour qu'il respecte enfin les obligations du droit international. Ce qui veut dire : fin de l'occupation, fin de la colonisation, retour des réfugiés, le tout étant contenu dans les résolutions du Conseil de sécurité votées entre autres par la France.

Nous refusons cette accusation injustifiée et scandaleuse, et nous vous appelons à vous mobiliser nombreux :

- pour la défense de la liberté d'opinion et d'expression, libertés essentielles dans une société démocratique,
- pour dire à ceux qui nous accusent qu'ils ne feront jamais taire notre solidarité au peuple palestinien (en lutte pour la liberté, la justice et l'autodétermination) en tentant de criminaliser les actions militantes et citoyennes

RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN

JEUDI 20 JUIN de 13h30 à 22h

devant le Palais de justice de Perpignan

Temps forts : 13h30/ 17h30 / 20h

Stand d'info et de petite restauration sur place

TOUS ENSEMBLE, EXIGEONS LA RELAXE DE BERNARD, JEANNE ET YAMINA et de tous les militant-e-s BDS, à Alençon, Mulhouse, Pontoise, Bordeaux, Paris...

Comité de soutien/ Collectif 66 Paix et Justice en Palestine :

Les Amis du Maquis Henri Barbusse – les Amis de la Laïcité en Conflent – Assoc. France Palestine Solidarité 66 – Assoc. Arabo-Turque de la Cité Ensoleillée – Assoc. Musulmane d'Elne – Assoc. Salam – ASTI 66 – ATTAC 66 – CGT du CH de Thuir – CGT Educ'action 66 – CIMADE 66 – Cité Plurielle – CNT 66 – CNT 66 Solidarité ouvrière – Collectif AntiOGM 66 – Confédération Paysanne 11 et 66 – Coup de Soleil des PO – CMF – CFEF – Europe Ecologie-les Verts – Expression Musulmane – les Faucheur-ses Volontaires des PO – Femmes Solidaires – FSU – Identité Plurielle – JC 66 – LDH 66 – Mouvement de la Paix 66 – MRAP – NPA – PG 66 – PCF – PCF Agly Fenouillèdes – Pôle Ethique – Renaissance communiste 66 – Solidarité Féminine – UD CGT 66 – UL CGT Agly Fenouillèdes – UL CGT Conflent – Union Syndicale Solidaires

Pour le soutien financier nécessaire aux frais de justice : chèque à l'ordre de AFPS66 – mention « procès BDS » au dos, à adresser à Jeanne Rousseau 24 avenue Roger Salengro 66310 Estagel